

Ceci fait partie de la série

Les choses dernières

De

Owen Olbricht

L'assurance d'une vie après la mort

*“Mais maintenant, Christ est ressuscité d'entre les morts, il est les prémices de ceux qui sont décédés”
(1 Co 15.20).*

On ne peut démontrer ce qui arrivera après la mort. Même si certaines personnes ont été ressuscitées d'entre les morts (vois schéma ci-dessous), nous ne disposons d'aucune information nous permettant de connaître leurs expériences en dehors de cette vie.

La plupart d'entre nous désirent continuer à vivre. Salomon dit : “Il a mis dans leur cœur (la pensée de) l'éternité, bien que l'homme ne puisse pas saisir l'œuvre que Dieu a faite, du commencement jusqu'à la fin” (Ec 3.11). La plupart d'entre nous espèrent avoir une vie après la mort et désirent revoir leurs bien-aimés. Nous ne voulons pas que la mort soit une porte fermée ; au contraire, nous désirons un passage vers une existence future.

Les philosophes de tous les âges ont proposé des idées pour confirmer ou pour réfuter l'idée d'une vie après la mort. La logique seule ne peut vérifier leurs conclusions, car ce qui semble raisonnable peut ne pas être vrai.

Job posa la question : “L'homme qui meurt, va-t-il revivre ?” (Jb 14.14 - TOB). On ne peut répondre à cette question que par révélation divine. La philosophie et la logique ne peuvent présenter ni des preuves empiriques ni une assurance irréfutable d'une vie après la mort. Seule peut le faire la révélation infaillible de Dieu. La foi en une vie au-delà de la tombe ne sera pas

plus solide que la révélation sur laquelle elle est fondée. Sans une révélation fidèle, nous n'avons aucune certitude d'une vie après la mort.

ASSURANCE DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Bien que l'Ancien Testament ne traite pas souvent l'idée de la nature de la vie après la mort, il donne quelques indices concernant cette vie. Les Israélites sondaient avec assiduité les Ecritures pour trouver la certitude de revivre après la mort.

Les passages suivants étaient compris par Israël comme preuves d'une vie après la mort :

Deutéronome 32.39 :
“Moi je fais vivre et je fais mourir.”

Psaume 17.15 :
“Pour moi, avec justice, je verrai ta face ;
Dès le réveil, je me rassasierai de ton image.”

Ecclésiaste 12.7 :
“(…) avant que la poussière retourne à la terre,
comme elle y était, et que l'esprit retourne à
Dieu qui l'a donné.”

Esaïe 26.19 :
“Que tes morts revivent !
Que mes cadavres se relèvent !
Réveillez-vous et tressaillez de joie,
Habitants de la poussière !
Car ta rosée est une rosée de lumière,
Et la terre redonnera le jour aux défunts.”

Ces déclarations font peut-être allusion à la vie après la mort, mais elle ne révèlent ni la nature de ceux qui revivront ni celle du domaine

où ils habiteront. Le Nouveau Testament nous fournit bien davantage d'informations dans les deux domaines.

Il existe d'autres passages dans l'Ancien Testament qui tendent à enseigner qu'il y a une vie après la mort. Par exemple, Dieu dit à Abraham : "Toi, en paix tu rejoindras tes pères, et tu seras enseveli après une heureuse vieillesse" (Gn 15.15 - TOB ; voir aussi 25.8 ; 35.29 ; 49.33). L'expression "tu rejoindras tes pères" peut signifier que les pères d'Abraham existaient toujours, quoique dans un autre domaine. En effet, comment pouvait-il les rejoindre s'ils n'existaient plus ?

Job parle aussi de la condition des morts :

Là les méchants cessent leur agitation,
Et là se reposent ceux qui sont fatigués et sans
force ;
Les prisonniers sont tous dans la tranquillité,
Ils n'entendent pas la voix de l'opresseur ;
Le petit et le grand sont là,
Et l'esclave est affranchi de son seigneur
(Jb 3.17-19).

Job donne également un indice concernant la vie après la mort :

Je sais que mon rédempteur est vivant,
Et qu'il se lèvera le dernier sur la terre,
Après que ma peau aura été détruite ;
Moi-même en personne, je contemplerai Dieu.
C'est lui que moi je contemplerai,
Que mes yeux verront, et non quelqu'un
d'autre ;
Mon cœur languit au dedans de moi
(Jb 19.25-27).

Alors qu'il menait deuil sur son enfant mort, David trouva du réconfort dans la pensée qu'il irait un jour le rejoindre (2 S 12.23). Ceci démontre clairement la foi de David en une vie après la mort. Comment pouvait-il envisager d'aller rejoindre son fils si celui-ci n'existait plus ? Dans un passage appliqué à Jésus en Actes 2.25-28, David prophétisa au sujet d'une âme qui ne serait pas abandonnée au séjour des morts (Ps 16.10).

Daniel écrivit :

Beaucoup de ceux qui dorment
Dans la poussière de la terre se réveilleront,
Les uns pour la vie éternelle,
Et les autres pour la honte, pour l'abjection
éternelle (Dn 12.2).

Ces passages démontrent que notre vie actuelle ne constitue pas toute notre existence. Après notre mort, il nous reste une vie dans le

domaine spirituel.

ASSURANCE DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

Le Nouveau Testament enseigne qu'il y a une vie après la mort. La vie éternelle, l'un des thèmes majeurs de l'enseignement de Jésus (Jn 4.36 ; 6.54 ; 10.28 ; 12.25 ; 17.2-3), est développé dans tout le Nouveau Testament (Ac 13.48 ; Rm 2.7 ; 1 Tm 6.12).

La résurrection de Jésus, qui nous fournit la preuve d'une vie après la mort, nous donne également l'espérance (1 Co 15.13-22) et la certitude de cette vie. Jésus dit notamment : "Moi, je suis la résurrection et la vie" (Jn 11.25) ; "Vous me verrez parce que moi je vis, et que, vous aussi, vous vivrez" (Jn 14.19). Jésus "a réduit à l'impuissance la mort et mis en lumière la vie et l'incorruptibilité par l'Evangile" (2 Tm 1.10).

Pour le chrétien, l'assurance d'une vie après la mort ne se base ni sur la philosophie, ni sur la logique, ni sur son désir intime de revivre. Ces choses, bien qu'elles puissent donner des raisons plausibles pour croire en une résurrection d'entre les morts, n'en fournissent aucune preuve. L'assurance du chrétien s'établit par contre sur plusieurs vérités :

Dieu est le Créateur de l'univers.

Si Dieu n'existe pas, alors aucune force anonyme ne peut donner une vie après la mort. Mais notre Dieu tout-puissant existe bien, et il peut nous faire revivre après notre mort (Ac 26.8).

Jésus est le Messie, le Fils de Dieu.

Jésus est le chemin, la vérité et la vie (Jn 14.6). Ce qu'il dit au sujet de la vie après la mort est vrai, car il disait toujours la vérité (Jn 18.37). Nous trouvons la vérité dans son enseignement (Jn 8.40), l'assurance dans sa puissance (Jn 11.25-26), l'espérance dans sa résurrection (1 Co 15.20-22) et la vie dans sa vie (Jn 14.19).

La Bible est la Parole de Dieu.

Il est évident que la divine main de Dieu a guidé les auteurs du texte de la Bible (2 Tm 3.16) ; ainsi chacune de ses déclarations au sujet de la vie après la mort est véridique.

*Le témoignage des auteurs du
Nouveau Testament est vrai.*

Sans exception, ils affirmèrent tous avoir vu Christ ressuscité et en vie. Pour la plupart d'entre eux, leur témoignage fut signé par leur sang, car même devant la menace d'une mort certaine, ils maintinrent leur affirmation de sa résurrection (Ac 5.29-31).

Notre foi est fondée sur les preuves incontestables : Dieu existe, la Bible est sa Parole, le témoignage du Nouveau Testament est digne de foi, et Jésus est bien le Messie. Sur la base de cette évidence, nous plaçons notre confiance et notre foi en le fait que la mort, bien qu'elle puisse nous

enlever notre corps, ne peut nous dérober notre vie.

CONCLUSION

Le désir dans notre cœur pour une vie après la mort est appuyé par la divine révélation. Que nous allons vivre après la mort ne peut se prouver ni se démontrer par des expérimentations. Personne n'est revenu pour nous donner un témoignage personnel sur le domaine des morts. Notre certitude d'une vie après la mort s'établit sur la résurrection de Christ et sur la révélation de Dieu, spécifiquement la révélation faite par Jésus. Ainsi, nous pouvons savoir que lorsque nous passerons la porte de la mort, nous n'avancerons pas vers le néant, mais vers la vie. ◆